

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER  
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**  
(Article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*)

Membres du conseil, citoyens, citoyennes, voici les faits saillants du rapport financier de la Ville de Senneterre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, ainsi que ceux tirés du rapport de la firme Daniel Tétreault CPA inc. chargée de l'audit indépendant de nos états financiers.

**Faits saillants**

L'exercice 2024 s'est conclu avec des revenus de 9 218 660 \$, dépassant les prévisions financières de 1 138 469 \$. Cette hausse s'explique par une combinaison de facteurs ayant généré des revenus supérieurs aux attentes. Parmi les plus marquants : des surplus de taxes liés à des investissements industriels, des subventions touchant des dépenses d'années précédentes, un remboursement d'assurance et des économies salariales attribuables à des postes demeurés vacants. Ces éléments ont permis de dégager un excédent de fonctionnement de 1 469 071 \$.

La dette nette est passée de 5 298 354 \$ à 2 741 455 \$, représentant une baisse substantielle. Cette amélioration de notre situation financière découle en grande partie du surplus budgétaire généré par les éléments mentionnés plus haut.

<b>PROJETS 2024</b>	
<b>Affaires économiques</b>	
✓	En partenariat avec la Corporation de développement économique, apporter un soutien financier au programme Habitat 2025 pour la construction de nouvelles unités résidentielles;
✓	En partenariat avec la Corporation de développement économique, approfondir le portrait des besoins en logement avec l'aide d'une étude et d'un sondage auprès de la population;
<b>Administration et ressources humaines</b>	
✓	Acquisition du bâtiment de l'église Saint-Paul;
<b>Travaux publics, urbanisme et environnement</b>	
✓	Développement du chemin au Lac Valets;
✓	En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, nous avons mis en place un programme de rénovation de logements dans des secteurs plus défavorisés;
✓	Réfection des systèmes de refoulement des postes de pompage;
✓	Réfection extérieure de stations de pompage d'eaux usées et du bâtiment technique;
✓	Remplacement du régulateur de débit de la CV-19;
✓	Remplacement des purgeurs;
✓	Installation de compteurs d'eau dans le secteur résidentiel;
<b>Sécurité publique et incendie</b>	
✓	Enseignes de la caserne et lettrage de la nouvelle remorque et du bateau Zodiac;
✓	Acquisition du système de communication pour les motoneiges et le Zodiac du SUMI;
✓	Entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour les services de deux cadets;
<b>Loisir, jeunesse, communautaire et saines habitudes de vie</b>	
✓	Nouvel éclairage au terrain de balle;
✓	Réparation de la tour d'eau à l'aréna;
✓	Début des travaux pour le changement d'unité mécanique à l'aréna;
✓	Remplacement d'un nouveau compresseur au curling;
✓	En collaboration avec Senneterre à pied, l'aménagement de sentiers au Mont-Bell;
✓	En collaboration avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, poursuivre la sécurité aquatique lors des cours scolaires;
✓	Trois marchés publics d'été et un marché de Noël;
✓	Reconnaissance au programme des villages-relais du ministère des Transports;
✓	Accueil de deux étapes du Tour de l'Abitibi;
✓	Collaboration avec différents partenaires à l'organisation du festival du Mont-Bell;
<b>Santé, personnes âgées, logements et familles</b>	
✓	Aide financière à l'organisme Îlot d'or;
✓	En collaboration avec l'Office municipal d'habitation, réfection d'un nouveau parc de jeux pour enfants et installation d'un nouveau module de jeux.

L'année 2024 aura marqué un tournant important en matière de ressources humaines. Malgré une période de réorganisation, de probation et de restructuration, l'équipe municipale a su faire preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, livrant des résultats tangibles et porteurs.

Par ailleurs, le conseil municipal a adopté en 2024 une planification stratégique couvrant les cinq prochaines années. Ce document constitue à la fois une feuille de route ambitieuse et un repère structurant pour guider nos actions.

Ce fut aussi l'occasion de revoir la mission, la vision et les valeurs de l'organisation, afin qu'elles soient pleinement alignées avec nos aspirations collectives.

Deux rapports essentiels ont également été reçus cette année : l'un de la SOPFEU concernant les recommandations de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de végétation et l'autre de la firme EXT Conseil portant sur l'aménagement des tranchées coupe-feu.

D'autres initiatives ont aussi vu le jour, comme l'installation d'une nouvelle signalisation à l'intersection de la 9<sup>e</sup> Avenue et de la 3<sup>e</sup> Rue Ouest, renforçant la sécurité des élèves. Nous avons adopté une politique de vente de terrains, établi une réserve pour le camp de jour afin d'en assurer la pérennité et déployé des efforts soutenus pour la protection de notre Esker.

<b>PROJETS 2025</b>	
<b>Affaires économiques</b>	
✓	En partenariat avec la Corporation de développement économique, apporter un soutien financier au programme Habitat 2025 pour la construction de nouvelles unités résidentielles;
✓	En partenariat avec la Corporation de développement économique, travailler à attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire afin de diversifier l'économie;
✓	En partenariat avec la Corporation de développement économique, travailler sur un plan de développement du Mont-Bell;
<b>Administration et ressources humaines</b>	
✓	Création d'un poste de responsable adjoint en urbanisme et environnement;
✓	Négociation d'une nouvelle convention collective;
<b>Travaux publics, urbanisme et environnement</b>	
✓	En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, mettre en place un programme de rénovation de logements dans des secteurs plus défavorisés;
✓	Aménagement de la zone 2, de la tranchée coupe-feu no 2;
✓	Préparation du plan d'aménagement des tranchées coupe-feu;
✓	Finaliser l'aménagement de l'aire d'accueil du village-relais;
✓	Finaliser l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions ainsi que dans une partie du secteur résidentiel;
✓	Services professionnels en architecture pour l'avant-projet portant sur le garage municipal;
✓	Services professionnels en ingénierie pour l'avant-projet portant sur le garage municipal;
✓	Finaliser les travaux de conception d'un projet de réfection de conduites sur plusieurs tronçons de rue afin d'être prêt à déposer une demande d'aide financière;
✓	Investissement dans le renouvellement du parc roulant et certaines infrastructures;
✓	Continuer l'élaboration d'un plan de protection de l'Esker du Lac Parent;
<b>Sécurité publique et incendie</b>	
✓	Aménagement de douches à la caserne incendie;
✓	Retour de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour les services de deux cadets;
<b>Loisir, jeunesse, communautaire et saines habitudes de vie</b>	
✓	Accueil de la fête nationale régionale;
✓	Finaliser les travaux pour le changement d'unité mécanique à l'aréna;
✓	Effectuer les travaux de réfection du hall d'entrée et des toilettes des femmes à l'aréna;
✓	Citation de l'église Saint-Paul à titre d'immeuble patrimonial;
✓	Finaliser le carnet de santé du bâtiment de l'église;
✓	En collaboration avec le Centre d'entraide et d'amitié autochtone, travailler sur des actions afin de poursuivre l'enrichissement de notre communauté à tous;
✓	En collaboration avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, poursuivre la sécurité aquatique lors des cours scolaires;
✓	Continuer à offrir trois marchés publics en été et un marché de Noël;
✓	Accueillir deux étapes du Tour de l'Abitibi;
✓	Collaborer avec différents partenaires à l'organisation du festival du Mont-Bell;
<b>Santé, personnes âgées, logements et familles</b>	
✓	Aide financière à l'organisme Îlot d'or;
✓	Poursuivre les démarches d'aménagement du parc du Mont-Bell dans le but d'offrir un espace sécuritaire et convivial pour les enfants.

Pour l'année 2025, nous poursuivrons nos efforts de planification en amorçant une réflexion sur le réaménagement de certains plateaux sportifs et l'éventuelle bonification de notre offre en infrastructures de loisir. Nous mettrons également de l'avant l'aménagement d'un parc urbain et la conversion de l'église en salle multifonctionnelle, dans une perspective de faisabilité et en tenant compte des besoins de la communauté.

Le bilan de 2024 et l'ambition des projets pour 2025 témoignent de notre volonté constante d'élever notre municipalité, tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable. Un merci sincère est adressé aux élus et à toute l'équipe municipale pour leur engagement exemplaire.